



SRM Mortier, Partie B

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	SRM Mortier, Partie B
Autres moyens d'identification	Durcisseur époxyde
Famille du produit	Amine
Usage recommandé	Mélangé avec un autre composant pour former un revêtement résistant à la corrosion.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Identificateur du fabricant/fournisseur	The Stebbins Engineering and Manufacturing Company, 363 Eastern Boulevard, Watertown, NY, 13601, (315) 782-3000, www.stebbinseng.com
Numéro de téléphone d'urgence	Chemtrec - En Amérique du Nord, 1-800-424-9300, 24 hours Stebbins 24 Heures Contact-, 1-315-788-6624
Numéro de la FDS	043
Date de préparation	le 21 juin, 2016

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Toxicité aiguë (inhalation) - catégorie 2; Corrosion cutanée - catégorie 1B; Lésions oculaires graves - catégorie 1; Sensibilisation cutanée - catégorie 1; Toxicité pour la reproduction - catégorie 2; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

H302 + H312 Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H360 Peut nuire au fœtus.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques; entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P260 Ne pas respirer les poussières, les fumées, le gaz, les brouillards, les vapeurs ou les aérosols.

Identificateur du produit : SRM Mortier, Partie B - Ver. 4

FDS No. : 043

Date de préparation : le 21 juin, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 05 mai, 2020

Page 01 de 09

- P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques
- P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
- P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
- P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
- P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
- P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Stockage :

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers

Peut poser un danger pour la santé dans des espaces confinés. Dangereux pour l'environnement.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
La silice (quartz)	14808-60-7	> 50%		
durcisseur époxy	RCC	< 25%		
la poudre de carbone	7440-44-0	< 5%		

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Prendre des précautions afin d'assurer sa propre sécurité avant de tenter un sauvetage (p. ex. porter l'équipement de protection approprié). Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un Centre antipoison ou un médecin recommande de le faire. Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait commencer à donner la respiration artificielle. Si le cœur s'arrête, une personne spécialement formée devrait commencer la réanimation cardio-respiratoire (RCR) ou la défibrillation externe automatisée (DEA).

Contact avec la peau

Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin. Laver les vêtements, les chaussures et les articles de cuir.

Contact avec les yeux

Éviter le contact direct. Porter des gants de protection contre les agents chimiques si nécessaire. Enlever les

Identificateur du produit : SRM Mortier, Partie B - Ver. 4

FDS No. : 043

Date de préparation : le 21 juin, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 05 mai, 2020

Page 02 de 09

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Il est possible d'utiliser une solution saline neutre dès qu'elle est accessible. **NE PAS INTERROMPRE LE RINÇAGE.** Au besoin, poursuivre le rinçage pendant le transport vers l'hôpital.

Ingestion

En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Commentaires sur les premiers soins

En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical ou consulter un médecin. Certaines des mesures de premiers soins recommandées exigent une formation avancée en secourisme.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Chez les personnes sensibilisées, l'exposition à une très petite quantité de produit peut causer des symptômes qui comprennent un sifflement, une difficulté respiratoire, des éternuements et un écoulement ou une congestion nasale. Peut causer la mort. Les symptômes peuvent se manifester immédiatement après l'exposition ou des heures plus tard. Des expositions répétées vont aggraver la réaction. Danger d'aspiration. En cas d'ingestion : peut être introduit dans les poumons s'il est avalé ou vomi, ce qui cause de graves dommages aux poumons. Peut entraîner la mort.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Yeux, peau, système respiratoire, foie, reins, système nerveux.

Instructions particulières

Sans objet.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Asthme, troubles des yeux, troubles du rein, troubles du foie, troubles respiratoires, allergies cutanées.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas.

Petit feu : Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Grand feu : Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau.

Dangers spécifiques du produit

Examiner la Section 10 (Stabilité et réactivité) pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : produits chimiques corrosifs; monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; oxydes de nitrogènes corrosifs et comburants; ammoniac corrosif et inflammable.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Évacuer le secteur. Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux. Rabattre les vapeurs ou les gaz avec de l'eau pulvérisée ou un fin brouillard d'eau. Endiguer et recueillir l'eau contaminée afin de l'éliminer de façon appropriée.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Identificateur du produit : SRM Mortier, Partie B - Ver. 4

FDS No. : 043

Date de préparation : le 21 juin, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 05 mai, 2020

Page 03 de 09

Services d'interventions d'urgence : évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Évacuer les endroits qui se trouvent dans la direction du vent. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Fuites et déversements mineurs : colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. L'absorbant contaminé présente le même risque que le produit déversé. Fuites ou déversements importants : endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Obtenir l'avis d'un expert avant de traiter le produit déversé avec d'autres produits chimiques afin de réduire les risques. Entreposer le produit récupéré dans des récipients appropriés ayant les caractéristiques suivantes : couverts, résistants à la corrosion. Contacter les services d'urgence et le fabricant/distributeur pour directives.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Éviter de respirer ce produit. Éviter le contact cutané répété ou prolongé. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Garder les récipients bien fermés s'ils sont inutilisés ou vides. NE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les lieux de travail. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit et avant de manger, d'utiliser les toilettes ou de quitter le lieu de travail.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : ventilé, frais, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité).

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. TLV® = Valeur limite d'exposition. OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis. PEL = Limite d'exposition admissible. AIHA® = AIHA® Guideline Foundation. WEEL® = Valeur limite d'exposition environnementale en milieu de travail. TWA = Moyenne pondérée dans le temps. STEL = Limite d'exposition de courte durée.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser une enceinte avec système de ventilation par aspiration à la source, le cas échéant, pour contrôler la quantité de produit dans l'air. Évacuer directement à l'extérieur, en prenant toutes les précautions nécessaires pour protéger l'environnement. Prévoir une douche oculaire dans la zone de travail, s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Des lunettes de protection chimique. Un écran facial peut également être nécessaire. Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Les matériaux convenables sont les suivants : caoutchouc de butyle, caoutchouc naturel, polychloroprène, caoutchouc de nitrile.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives. Porter un appareil de protection respiratoire à

Identificateur du produit : SRM Mortier, Partie B - Ver. 4

FDS No. : 043

Date de préparation : le 21 juin, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 05 mai, 2020

Page 04 de 09

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Pâte noir. Dimension des particules: Sans objet
Odeur	Poisseuse
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	> 11
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Plage d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	> 390 °F (199 °C) (en vase ouvert)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	Pas disponible
Solubilité	Soluble. dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
Autres informations	
État physique	Solide
Formule moléculaire	Sans objet
Poids moléculaire	Sans objet
Densité en vrac	Pas disponible
Tension superficielle	Pas disponible
Température critique	Pas disponible
Conductivité électrique	Sans objet
Tension de vapeur à 50 °C	Pas disponible
Concentration des vapeurs à saturation	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Réagit en présence de : métaux, conditions acides (pH bas), conditions alcalines (pH élevé), oxydants.

Conditions à éviter

Exposition prolongée à de hautes températures. Éviter l'exposition à long terme à des vapeurs. Matières incompatibles. Températures au-dessus de 390.0 °F (198.9 °C)

Matériaux incompatibles

Dégage une chaleur excessive au contact de : eau. Éviter: agents oxydants (p. ex. peroxydes), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), aldéhydes (p. ex. acétaldéhyde), alcools (p. ex. éthanol), hydrocarbures aromatiques (p. ex. toluène), cétones (p. ex. acétone), nitriles (p. ex. butyronitrile), la mousse de tourbe, vu la poussière, métaux (p. ex. aluminium).

Cuivre, alliages de cuivre (p. ex. laiton et/ou bronze).

Produits de décomposition dangereux

Produits chimiques réactifs; ammoniac corrosif et inflammable; oxygène (oxydant fort). volatile amines.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires.

Voies d'exposition probables

Inhalation; absorption par la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

CL50 (Inhalation)

L'exposition peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

DL50 (Ingestion)

L'ingestion peut causer des brûlures à la gorge et de la bouche. Aspiration risque élevé.

DL50 (Cutané)

Niveaux d'absorption nuisibles associés à une exposition prolongée de la peau.

Corrosion/Irritation cutanée

L'expérience sur les humains montre une irritation modérée à sévère. Sensibilisation de la peau: une exposition prolongée ou répétée peut irriter ou brûler la peau.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut irriter ou brûler les yeux. Des dommages permanents, y compris la cécité, pourraient en résulter. La vapeur irrite aussi les yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Cause irritation sévère au nez et à la gorge.

Absorption par la peau

Peut être nocif Les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des éruptions cutanées, un gonflement et des démangeaisons.

Ingestion

Si de petites quantités sont avalées peut causer effets nocifs sur le foie.

Danger par aspiration

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement. Peut causer une lésion pulmonaire en cas d'aspiration selon les données chez l'animal ainsi que les propriétés physiques et chimiques.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

À la suite d'un contact cutané et/ou en cas d'ingestion : effets nocifs sur le foie. Les tests de la fonction hépatique pourraient montrer des résultats anormaux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

L'expérience sur les humains montre de graves symptômes d'asthme ou semblables à de l'asthme (sensibilisation des voies respiratoires) dans de rares cas à la suite d'une exposition sur les lieux de travail. Chez les personnes sensibilisées, l'exposition à une très petite quantité de produit peut causer des symptômes qui comprennent un sifflement, une difficulté respiratoire, des éternuements et un écoulement ou une congestion nasale. Peut causer la

Identificateur du produit : SRM Mortier, Partie B - Ver. 4

FDS No. : 043

Date de préparation : le 21 juin, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 05 mai, 2020

Page 06 de 09

mort. Les symptômes peuvent se manifester immédiatement après l'exposition ou des heures plus tard. Des expositions répétées vont aggraver la réaction. Chez les personnes sensibilisées, l'exposition à une très petite quantité de produit peut causer une réaction allergique. Les symptômes comprennent les rougeurs, les éruptions cutanées, des démangeaisons et un gonflement. Cette réaction peut se répandre des mains ou des bras au visage et au reste du corps. Des expositions répétées vont aggraver la réaction.

Cancérogénicité

Ce produit contient de la silice, qui est un agent cancérigène connu lorsqu'il est inhalé. Cependant, la silice présente dans ce produit n'est pas sous forme respirable, et donc ne devrait pas présenter de risques d'inhalation.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Peut nuire à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

Peut causer des effets sur les fonctions sexuelles et/ou la fertilité.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Cause de la mutagenicité pendant les tests in vitro.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Autres informations

Danger d'aspiration.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nocif pour la vie aquatique, selon les essais de toxicité aiguë. Can cause sharp increase in pH value in aquatic environments.

Persistance et dégradation

Ne se dégrade pas rapidement, selon les mesures de demi-vie.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation est faible. Facteur de bio-concentration: <100.

Mobilité dans le sol

S'il y a rejet dans l'environnement, ce produit peut rapidement migrer à travers le sol.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
DOT É.-U	UN1759	solide corrosif, n.s.a. (Amines)	8	II
IATA (transport aérien)	UN1759	solide corrosif, n.s.a. (Amines)	8	II

Identificateur du produit : SRM Mortier, Partie B - Ver. 4

FDS No. : 043

Date de préparation : le 21 juin, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 05 mai, 2020

Page 07 de 09

OMI (transport maritime)	UN1759	solide corrosif, n.s.a. (Amines)	8	II
TMD au Canada	UN1759	solide corrosif, n.s.a. (Amines)	8	II

Dangers environnementaux Sans objet

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Cette section n'est pas exigée par l'OSHA HCS 2012.

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

LCPE - Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

Ne sont pas spécifiquement énumérés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

Autres listes réglementaires des É-U

Fédéral É-U

Classification HCS Substance dangereuse

SARA Title III - Section 302 :

SARA Title III - Section 311/312 : Danger pour la santé aiguë Risque chronique pour la santé.

SARA Title III - Section 313 : Aucun requis

State Regulations California Proposition 65 : Non listé.

Pennsylvania Right To Know : Liste de produits chimiques: Substance dangereuse. (mélange triéthylènetétramine). (mélange tétraéthylènepentamine). (aminoéthyléthanolamine)

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 3 Inflammabilité - 1 Instabilité - 0

FDS préparée par B.E.R.

Numéro de téléphone (315) 782-3000

Date de préparation le 21 juin, 2016

Date de la plus récente version le 05 mai, 2020

révisée

Indicateurs de révision

Révision 4

Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 05 mai, 2020: examiné et approuvé

Signification des abréviations

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists AIHA® = AIHA®

Guideline Foundation CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer

NFPA = National Fire Protection Association OSHA = Occupational Safety and Health

Administration des États-Unis

NTP = National Toxicology Program NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health

Identificateur du produit : SRM Mortier, Partie B - Ver. 4

FDS No. : 043

Date de préparation : le 21 juin, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 05 mai, 2020

Page 08 de 09

Références

Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health.
Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de
données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault
Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au
travail (CCHST).

Avis

REMARQUE: Les informations contenues dans ce document sont, à notre connaissance,
précises et fiables. Toutefois, aucune garantie n'est exprimée ou implicite quant à l'exactitude
de ces informations, ni les résultats à obtenir lors de leur utilisation.